

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

- MAÏS**
- Sésamie** : Reprise des piégeages. Le vol de deuxième génération débute. Le pic de vol de deuxième génération (G2) devrait se situer du 24 juillet au 30 juillet, des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire.
 - Pyrale** : Le pic de vol de deuxième génération (G2) est attendu autour du 04 août pour les secteurs les plus précoces.
 - Cicadelles** : Toujours une activité très intense, généralisée sur le territoire.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

Semaine 27, 40% des parcelles de maïs avaient atteint le stade floraison femelle (Céré'Obs). À ce jour, les parcelles les plus avancées ont largement dépassé le stade limite d'avortement des grains. La majorité des parcelles est en cours de floraison.

• Sésamie - *Sesamia nonagrioides*

Depuis la fin de la semaine dernière, il est observé une reprise des piégeages, avec une faible augmentation des effectifs. C'est le début du vol de deuxième génération.

A ce jour, le pic de vol de la seconde génération est prévu du 24 juillet pour les secteurs les plus chauds au 30 juillet pour les secteurs les plus froids du territoire. Rappelons que le stade dit baladeur (environ 10% de larves au stade L3) se situe 10-15 jours après le pic de vol. Les prévisions météorologiques à venir sont plutôt favorables à l'activité des papillons.

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Cette année, la pression sésamie a pris le pas, en première génération, sur celle de la pyrale, avec des dégâts inconnus à cette période au cours des trente dernières années. Le climat au cours de la première génération a été plutôt favorable à la survie des larves. Comme pour la première génération, le vol risque d'être étalé. Les secteurs où des dégâts de première génération ont pu être constatés de façon importante restent les plus exposés à la deuxième génération.

• Pyrale – *Ostrinia nubilalis*

Le piégeage reste faible pour l'instant, nous sommes entre les deux générations. A ce jour, le pic de vol de la seconde génération est prévu autour du 04 août pour les secteurs les plus précoces.

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Cette année, la pression pyrale est, en première génération, très inférieure à celle de la sésamie.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



- **Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris***

L'activité de la cicadelle reste marquée. Si les attaques sont généralisées, les parcelles semées en dérobé ou en deuxième culture sont particulièrement impactées, avec pour conséquence la disparition prématurée des feuilles inférieures.



Période de risque : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil indicatif de risque : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.

Évaluation du risque : Présence toujours très marquée sur l'ensemble du territoire, avec une activité intense de ce ravageur.

- **Sangliers**

Les premiers dégâts sur des parcelles proches du stade grain laiteux ont pu être identifiés.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal grandes cultures a été préparé :

- pour la partie maïs, par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.